



BUSSY Saint-Martin infos

Bulletin d'Informations Municipales
Mairie de Bussy-Saint-Martin

MARNEetGONDOIRE

communauté d'agglomération

NOVEMBRE
2023

N°81

FORUM DE L'EAU MEAUX - LE 22 SEPT 2023



LA COMMUNE REÇOIT LE TROPHÉE "ZÉRO PHYT'Eau"

Le trophée Zéro PHYT'Eau, créé par le département en 2013, a pour objectif de valoriser les efforts consentis par les élus et les services techniques des communes n'utilisant plus aucun pesticide (herbicide, fongicide, insecticide ...) sur leurs espaces publics depuis au moins 2 ans.



Il permet ainsi d'inciter toutes les communes de Seine-et-Marne à se désengager progressivement de l'utilisation de ces produits. Bussy Saint Martin fait partie des douze communes de Seine et Marne lauréates cette année.

Le trophée nous a été remis le 22 septembre en présence de Monsieur Jean-Paul HOUVENAEGHEL, conseiller municipal, lors du forum départemental de l'EAU, organisé à Meaux et sous la présidence de Jean-François PARIGI, Président du Département.

Cette récompense, pour symbolique qu'elle soit, porte à réfléchir sur la question de l'eau aujourd'hui.



Les enjeux sont très variés, il nous faut :

- Assainir et fournir de l'eau potable
- Irriguer les cultures
- Faire face aux sécheresses
- Lutter contre les crues et les inondations
- Respecter la biodiversité
- Développer des activités de loisirs pour le bien-être de tous, mais aussi sources d'emplois.



BUSSY
Saint-Martin infos

Bulletin
d'Informations
Municipales

Novembre 2023

Directeur
de la Publication :
Patrick GUICHARD

Rédaction et photos :
Sandrine BOURGOGNE,
Jean-Paul
HOUVENAEGHEL
Commission
Communication
& Information
de la Mairie

Crédit photos :
DR - Mairie

Conception -
impression :
AZAPRIM
01 60 07 57 75

Tirage :
350 ex
Dépôt légal :
en cours

IMPRIM'VERT®

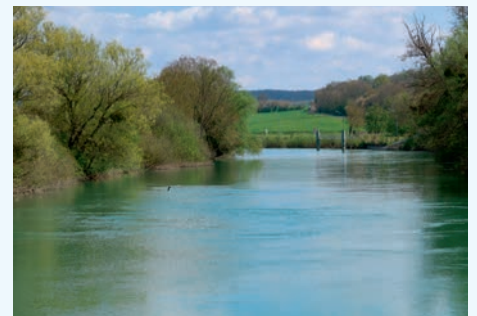


ENVIRONNEMENT



Compte tenu de la nature si particulière des ressources en eau, une coordination est évidemment nécessaire pour relever les défis et faire face aux difficultés.

Le Plan départemental de l'eau (PDE), depuis 2006 vise la synergie en coordonnant les acteurs de l'eau sur le territoire : communes, département, associations professionnelles, consommateurs, Etat ...



Trop d'eau? ... La Seine et Marne compte environ 1850 kilomètres de rivières, dont la Marne, la Seine et leurs affluents. A cela s'ajoutent 144 km de canaux. Se souvient-on des 18 crues qui ont marqué l'Île de France au cours du 20^{ème} siècle ? C'est à cela que servent les zones d'expansion des crues qui régulent les flux excédentaires. Le Bassin de Seine Bassée (construction lancée en 2022), s'ajoute aux autres. Notre commune n'est pas concernée par un Plan de Prévention du Risque d'Inondation

... ou pas assez ? A l'inverse, des travaux scientifiques, (GIEC mais aussi Aquibrie, consultables sur <https://www.aquibrie.fr>) attestent des déficits de recharge hydrique. On sait mesurer aujourd'hui la baisse du débit des cours d'eau mais aussi l'insuffisante reconstitution des nappes phréatiques. Il faut savoir que des pluies intenses sur sols secs tendent davantage à éroder les sols qu'à reconstituer les nappes. En plus des périodes de sécheresse, l'artificialisation des surfaces en ville n'est bien entendu pas absente de ce problème.

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE !

Le 19 septembre 2023 se sont tenus les "Ateliers de la Biodiversité et de la Transition", organisés par Marne et Gondoire. Des représentants de la commune y étaient invités. Les différents intervenants, nous ont partagé leurs préoccupations au sujet du changement climatique, mais il a aussi été question des actions concrètes mises en place pour y faire face. La commune de Dampmart nous a ainsi donné l'exemple des systèmes de régulation de la température et de la ventilation efficaces mis en place pour économiser l'énergie.

L'objectif premier de la transition énergétique est de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et de promouvoir des sources d'énergie renouvelables et durables. Ceci ne se fera qu'à partir d'une prise de conscience collective des effets néfastes des énergies non renouvelables sur l'environnement et la santé humaine.

Dans un registre plutôt optimiste, il a aussi été question des innovations et du développement de nouveaux secteurs économiques prometteurs, tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'indépendance énergétique, et de la création de nouveaux emplois.





LA CULTURE DU CHANVRE À BUSSY-SAINT-MARTIN

La SCEA St Germain à récolté les graines de chanvre le 23 septembre. La machine a laissé en andain la paille, qui a été retournée une semaine plus tard et pressée le 1^{er} octobre.

La graine (qui est BIO) va être décortiquée dans une usine proche de Meaux, c'est-à-dire ôtée de son enveloppe extérieure. Nous allons produire de l'huile alimentaire et de la farine de chanvre.

Le chènevis séduit l'industrie agro-alimentaire pour son taux élevé en protéine et sa richesse en acides gras essentiels que sont les Oméga 3 (14-18%) et Oméga 6 (56-57%). La graine et ses dérivés se retrouvent entre autres dans des barres protéinées pour les sportifs ou des préparations pour les seniors.

La paille est composée de La chènevotte et de la fibre, deux composants issus de la transformation de la tige du chanvre. Elle va être transformée pour proposer des produits pour la construction de maison. La chènevotte sera mélangée à de la chaux pour constituer le béton de chanvre et ainsi former des murs et des enduits. La fibre quant à elle sera assemblée en laine de chanvre pour isoler, les combles par exemple.



> Et l'an prochain ? Un futur proche pour la plaine agricole.

L'année prochaine dans les champs, nous allons semer de l'orge pour alimenter un projet brassicole local.

On en dira plus dans les prochains numéros ...

Frederick Guichard

ATTENTION À NOS DÉCHETS !

> RAPPELS : pour garder nos rues propres et agréables :

- On évite de sortir trop tôt nos conteneurs la veille du ramassage. On les rentre dès le lendemain matin.
- Ne pas utiliser de sacs plastiques, le plus souvent éventrés par des animaux errants.
- Nous devons tous vérifier, au lendemain du ramassage des ordures, que nos déchets ont bien été enlevés, notamment lors du passage des "encombrants". Il suffit de bien vérifier ce qui peut - ou non - être enlevé.





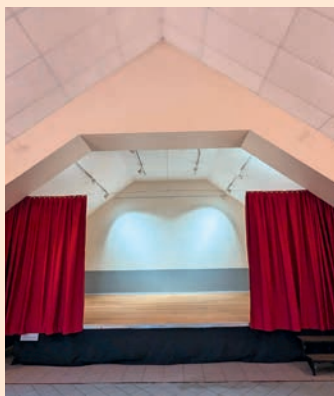
TRAVAUX DANS LA COMMUNE ET SES ENVIRONS



SALLE ANDRÉ BOUREAU

La salle André Boureau prend de nouvelles couleurs : rénovation extérieure, peintures et mise en place de nouveaux rideaux pour la mise en scène des événements.

Non loin de là de nouveaux bancs sont installés sur l'allée qui longe la mairie : un moment de repos pour les promeneurs.



SALLE COMMUNALE DE RENTILLY

A Rentilly, chacun a pu observer la rénovation importante de la salle communale : réfection d'une partie de la toiture et peintures extérieures, notamment les volets.



L'intérieur a aussi été complètement remanié : peintures et installation d'un nouveau système de chauffage, plus efficace et d'une VMC double flux.



TRAVAUX ET NUISANCES SONORES

La vie au village est marquée depuis plus de deux ans par de nombreux travaux, notamment à Rentilly, où une vingtaine de maisons sont en construction.



Comme on pouvait s'y attendre, la tranquillité est fortement perturbée par des travaux bruyants. Tout cela va se terminer peu à peu et il nous faut faire preuve de patience !

Néanmoins, pour limiter les nuisances, on rappelle que **l'utilisation des engins de chantier est réglementée** sur le plan des horaires, qui doivent être respectés. Nous avons aussi mis en place un sens de circulation pour les camions de terrassement.



Mais ces recommandations s'adressent aussi à chacun d'entre nous. Nous devons être attentifs à ne pas troubler la tranquillité du voisinage en respectant là aussi les horaires autorisés pour les outils bruyants, le jardinage, la musique trop forte ... Les propriétaires de chiens sont aussi invités à prévenir toutes nuisances : aboiements et déjections ...

Le respect de ces quelques règles contribue à l'harmonie du village et au maintien des bonnes relations. Merci à tous d'y penser !



FINANCES COMMUNALES



BUDGET DE LA COMMUNE

Lors du conseil municipal du 24 mars 2023, l'assemblée délibérante a voté le budget primitif qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- de maintenir une pression fiscale identique à 2022 ;
- de financer les projets d'investissement par autofinancement sans recours à l'emprunt.



	Dépenses	Recettes
Inscriptions nouvelles	2 151 325,49 €	721 367,67 €
Reprise du résultat N-1		1 429 957,82 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 151 325,49 €	2 151 325,49 €
Inscriptions nouvelles	1 534 754,83 €	1 410 406,41 €
Restes à réaliser N-1	33 021,96 €	
Excédent d'investissement N-1		157 370,38 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 567 776,79 €	1 567 776,79 €
TOTAL BUDGET PRIMITIF 2023	3 719 102,28 €	3 719 102,28 €

Les principaux projets d'investissement 2023 sont la réhabilitation de la salle communale de Rentilly, l'étude préalable pour la restauration de l'Eglise Saint-Martin, la restauration de la porte d'entrée et d'un vitrail de l'Eglise Saint-Martin, le reprofilage de l'espace de stationnement aux abords du terrain de tennis, le remplacement partiel de fenêtres de la salle des fêtes André Boureau et l'achat d'un ordinateur.

Les taux d'imposition de la taxe foncière sur le bâti 2022 (30,57 %) et sur le non bâti 2022 (32,05 %) sont maintenus en 2023.

CAMBRIOLAGES RAPPELS DE QUELQUES PRÉCAUTIONS



Rappel : la commune a mis en place le dispositif "Voisins vigilants" depuis cette année, une dissuasion efficace. Vous pouvez trouver le détail du dispositif et toute information utile sur le site bussy-saint-martin.com, mais également sur les flyers distribués en mairie. (Démarche totalement gratuite).

Le saviez-vous ?

« À Bussy et même dans toute la France, un cambriolage ne dure en moyenne que 3 à 4 minutes » précise Franck Vidal, chef de la Police Municipale de Bussy-Saint-Saint-Georges. Une étude du Ministère de l'Intérieur indique que 25 % des cambriolages se produisent entre 8h et 10h30 et 55 %, entre 14h et 17h. Seuls 20 % ont lieu la nuit.

« Face aux cambrioleurs, votre principal allié est le temps qu'ils peuvent mettre à pénétrer dans le domicile. Plus il est long, plus ils s'exposent à l'intervention des forces de l'ordre », explique F. Vidal.

Comment gagner du temps ?

Il faut compliquer la tâche des cambrioleurs pour les retarder.

- Installez des lumières à détection ou à horloge programmable.
 - Installez des caméras de surveillance autour de votre domicile, à des endroits stratégiques. Ces dernières vous permettent d'être avertis d'une tentative de cambriolage et d'alerter les forces de l'ordre. Attention, vos caméras ne doivent pas filmer l'espace public.
 - Intégrez une alarme avec une sirène extérieure raccordée à un opérateur.
 - Fermez tous vos volets et fenêtres quelle que soit la durée de votre absence.
 - En habitation pavillonnaire, taillez vos haies et laissez une certaine visibilité sur vos fenêtres en RDC.
- « N'oubliez pas de ranger vos échelles, pouvant servir à accéder à vos fenêtres en étage et vos outils, qui peuvent faciliter les effractions »



FÊTES AU VILLAGE

La fête du village le 10 juin 2023

Salle comble lors de la fête du village en juin !

Le soleil était de la partie, nous avons pu partager un apéritif très convivial dans le jardin de la mairie, puis déguster les traditionnels gigots cuits au feu de bois.



La soirée s'est poursuivie, sur la piste de danse, dans une joyeuse ambiance. Beaucoup de jeunes accompagnaient leurs parents.

17 septembre 2023 : le vide grenier à Bussy

Un événement annuel, attendu par beaucoup et réussi !

Le beau temps a favorisé l'afflux des curieux, avides de faire quelques bonnes affaires.

Un moment privilégié aussi pour se rencontrer et venir grignoter quelques gourmandises proposées par le comité des fêtes.



31 Octobre 2023 : Halloween, de l'ambiance dans la commune... et quelques frissons !

Petits et grands ont pu profiter de cet événement : bazar artisanal, spécialités de saison, maquillage, tombola, cartomancien, conteur d'histoires, chasse aux bonbons et décors d'halloween.





SPORT



TENNIS : LA SAISON 2023-2024 A DÉMARRÉ !

Les inscriptions sont en cours, la cotisation annuelle couvre une période qui commence en septembre jusqu'à mi-septembre 2024.

Depuis 2014, nous avons une nouvelle formule pour l'adhésion, avec des tarifs qui sont bien en deçà des tarifs pratiqués habituellement (L'adhésion moyenne dans d'autres clubs tourne aux alentours de 100 euros par personne et par an).

Système de réservation du court sur internet sur le site "Balle jaune". Les adhérents reçoivent ensuite un code d'accès pour vérifier la disponibilité du court et le réserver pour une heure jusqu'à une semaine à l'avance.

Cotisation 2023-2024		
	Habitants de Bussy St Martin	Extérieurs
1^{er} adhérent	30 €	45 €
2^{ème} adhérent du même foyer	20 €	35 €
Chaque adhérent supplémentaire du même foyer	15 €	20 €



“ LE BÉNÉVOLAT, C'EST L'ART DE LA GRATUITÉ DU CŒUR, DU GESTE, DU TEMPS ”

Nous recherchons des bénévoles (hommes ou femmes, tous âges) pour le Groupe de Parole et la Halte-Relais de Bussy Saint Martin.

Un mardi par mois ces rencontres sont là pour combattre l'isolement récurrent auxquels les malades et leur entourage font face.

Mais c'est aussi une préparation en amont à l'accueil de jour et l'accueil est gratuit.

Pour plus d'informations,
contactez M. Jean CRE : 06 08 10 79 62





L'AGENDA de BUSSY

NOVEMBRE

MARCHÉ D'ARTISANAT D'ART

Artisanat d'Art et la vente des produits du Terroir de Seine et Marne - Salle André Boureau

18 AU 19



DÉCEMBRE

CONCERT DE NOËL

À l'église Saint-Martin - 18h30 - Libre participation
ENSEMBLE VOCAL ANGUELOS

2

NOËL DES ENFANTS

Spectacle de magie. Le Père Noël offrira un cadeau à chaque enfant jusqu'à 10 ans. Salle André Boureau

10

GOÛTER DES ANCIENS

À partir de 70 ans - Salle André Boureau - 15h00
Contes - Compagnie des 5 Pignons

19

JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Salle André Boureau - 19h00

19

Le CARNET de BUSSY

NAISSANCE

TOUS NOS VŒUX ACCOMPAGNENT LES PARENTS

Alma VALENTE BOJU née le 5 aout 2023
Rafael GONÇALVES né le 16 avril 2023
Coline FERRANDIS née le 10 septembre 2023

DÉCÈS

TOUTES NOS CONDOLÉANCES

Michel LAZAROWITCH le 29 juillet 2023



SOLIDAIRES !

C'est un grenier comme ceux de notre enfance, mais bien plus vaste, avec ses assemblages de charpentes solidement chevillées et ses lucarnes tournées vers le ciel. Qu'est-ce qui le rend si chaleureux ? le poêle à bois qui trône en son milieu ? les trésors qui s'y cachent ? la bienveillance des bénévoles qui nous accueillent ?

Ce grenier devient aussi le vôtre quand vous y pénétrez puisque pour 1 € symbolique vous devenez membre bienfaiteur de l'association Solidarité Partage. Alors vous flânez entre les enfilades de vêtements joliment présentés, vous chinez, fouillez, essayez dans les cabines aux lourds rideaux de drap, vous découvrez au fond le rayon des livres, près de celui des jouets, le stand des bijoux aux scintillements accrocheurs, et redescendant le grand escalier de bois vous tombez sur les bacs de CD, DVD, vinyles, les étagères d'objets hétéroclites, amusants, pratiques, curieux, nostalgiques, chaque mois différents, et tout cela si bon marché ! « *J'ai fait de bonnes affaires* » pense cette jeune maman en quittant les lieux, et aussi une bonne action puisque toutes les recettes sont reversées à des associations caritatives et humanitaires avec lesquelles l'association paroissiale Solidarité-Partage entretient des liens étroits.



Alors à bientôt, les **samedis 18 novembre, 9 décembre, 13 janvier, 3 février** de 9h à 18h à la ferme de Mauperthuis, à Jossigny au 61 rue de Lagny (77600), GPS 48.8437, 2.7498 ou « **grenier solidaire Jossigny** » sur G.maps et Waze

Et découvrez toutes nos activités sur le site solidarite-partage77.jimdo.com



QUIZ

Qu'est-ce que c'est ?

Un indice : "Cà" se trouve à Bussy St Martin

Réponse dans le prochain numéro !

